

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 2,4 % EN 1988

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,2 % en décembre 1988 et s'établit à 117,4 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 2,4 %, il est ainsi légèrement supérieur à celui de l'an passé (2,2 %), mais reste en deçà de la moyenne des années 1983-1987 (2,8 %). En 1988, 9,5 % des prix (loyers non compris) ont été majorés, en moyenne, entre deux relevés successifs, alors que 7,2 % des prix ont connu une baisse; pour les cinq années précédentes, ces proportions sont respectivement de 11,6 % et 7,7 %.

Comme les années précédentes, les prix se sont orientés à la hausse principalement aux premier et quatrième trimestres (respectivement : + 1,0 %; + 0,9 %), tandis que des progressions plus ténues ont été enregistrées aux deuxième et troisième trimestres (+ 0,2 % pour chacun). Au cours de l'année, les augmentations ont été nettement moins marquées pour les services publics (+ 0,8 %) et les marchandises durables (+ 0,9 %) que pour les marchandises non durables (+ 1,3 %) et - surtout - les services privés (+ 3,8 %), au sein desquels les loyers (+ 4,9 %) sont restés l'un des moteurs de la hausse de l'indice.

En décembre, les prix de l'alimentation progressent de 0,3 % (en un an : + 1,8 %) en raison de hausses portant sur les légumes et le fromage (fin de ventes promotionnelles), atténuées par la baisse des fruits (les mouvements des produits frais étant de nature saisonnière). L'habillement enregistre une augmentation trimestrielle de 0,5 % (en un an : + 1,7 %). La hausse du mazout (+ 6,2 %) entraîne celle du groupe chauffage et éclairage (en un mois : + 2,6 %; en un an : - 1,3 %). Les prix du groupe aménagement et entretien du logement progressent de 0,2 % en trois mois (en un an: + 1,4 %). L'indice des transports et communications reste stable en décembre (en un an : + 1,7 %). Le groupe santé et soins personnels enregistre une augmentation de 0,1 % (en un an : + 2,2 %) imputable principalement aux médicaments.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en décembre 1988

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en %	
			en un mois	en un an
Indice général	100	117,4	0,2	2,4
Alimentation	21	117,7	0,3	1,8
Boissons et tabacs	5	111,6	-	0,8
Habillement	7	121,8	0,5	1,7
Loyer	18	133,1	-	4,9
Chauffage et éclairage	5	72,6	2,6	- 1,3
Aménagement et entretien du logement	6	112,8	0,2	1,4
Transports et communications	14	107,5	0,0	1,7
Santé et soins personnels	8	119,7	0,1	2,2
Instruction et loisirs	16	122,3	-	2,6

Les tirets signifient que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 144,3 / (septembre 1966 = 100) 245,6



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 87 67 07

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE